

Ce n'est pas à l'État de savoir tout de ses citoyens, mais aux citoyens de savoir tout de l'État. Julian Assange

le journal des retraité·e·s de Chaumont



 <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 359 - Samedi 14 octobre 2023

DÉFENDONS LE POUVOIR D'ACHAT DES PENSIONS MARDI 24 OCTOBRE 15 H DEVANT LA PRÉFECTURE

+10% C'EST PAS DU LUXE !

Une récente étude de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), un organisme officiel dépendant du ministère de l'Economie, indique que la retraite moyenne en France est de 1420 €. Ça fait pas lourd !

Mais il y a pire. La Haute-Marne est l'un des départements métropolitains où les retraités gagnent le moins : 1325 euros en moyenne. La situation est encore plus dramatique pour les femmes avec une moyenne de pension à 1000 euros. L'exemple que nous publions dans ce journal est édifiant. Comment vivre avec ça ? Le Maire, ministre de l'Économie annonce fièrement que les retraites augmenteront de 5,2 % au 1^{er} janvier 2024. Une fanfaronnade dont il use et abuse mais qui ne trompe personne !

En effet, il faut rappeler que cette augmentation ne concerne que les retraites de base et pas les complémentaires. D'autre part, cette revalorisation n'est pas un cadeau, mais résulte de la simple application de la loi. Enfin, ces 5,2 %, pour 2024 font suite à 0,8 % en 2023. C'est loin de compenser la hausse des prix de l'alimentation, de l'électricité, du gaz, des carburants qui représentent une bonne part du budget des retraité·e·s.

Comme le rappellent les syndicats de retraités, **depuis le 1^{er} janvier 2017, les années Macron ont fait perdre 9,6 % et l'équivalent de 2,4 mois de pension**, et même, pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018, c'est 11,5 % et 3,6 mois de pension !

Autant de raisons de participer au rassemblement du 24 octobre, à l'appel des syndicats de retraités CGT, FO, CGC, FSU, UNSA et Solidaires, pour l'augmentation des retraites et des pensions.

+ 10 %, c'est pas du luxe !

MARIE-ROSE PATELLI

Secrétaire du syndicat CGT des retraités de Chaumont



FORMES DES LUTTES



MAISON DES CARMÉLITES

83, rue Victoire de la Marne - 52000 Chaumont

du samedi 14 au samedi 21 octobre 2023
de 10 h à 19 h les samedi et dimanche
de 16 h à 19 h en semaine

ON NE DISSOUT PAS LA CGT !

SOLIDARITÉ AVEC L'UL CGT DE LANGRES

RENDEZ-VOUS 17 OCTOBRE - 9H30

PALAIS DE JUSTICE DE CHAUMONT

CHAUMONT-HABITAT : COUP DE CHAUD SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR ?

Dans les logements de Chaumont-Habitat, on nous signale plusieurs cas de charges de chauffage devenues effarantes. Elles atteignent 50 % du loyer de base dans un des cas et le total des charges grimpe à 62 %. Ainsi, un logement rénové de 50 M² chauffé par le réseau de chaleur était provisionné (chauffage + eau chaude sanitaire) à 978 € en 2022 (81,50/mois).

Pour 2023, les mêmes charges passent à 112 €/mois et une prévision à 1 350 € pour l'année, soit une hausse de 37,5 %.

Question : le bouclier du 'réseau de chaleur' est-il moins protecteur que celui d'EDF, distributeur « étatisé » ? Le réseau de chaleur de la ville est pourtant censé modérer fortement la folle hausse de l'énergie. Nous appelons donc les locataires à vérifier leur appel de charges.

PALESTRA OU PALAIS-STRASS ?

Ouf ! Pour sûr, c'est un truc de ouf ! Et ce n'est pas jouer sur le nom d'Ibrahim Maalouf. L'artiste est indiscutablement de qualité. Il a déjà eu l'occasion par deux fois, en Haute-Marne, de le prouver. Le 16 décembre à Palestra, le spectacle sera d'une tout autre dimension.

Accompagné de 8 autres musiciens, il nous est présenté comme un projet 'en rodage' avant la prestigieuse salle Pleyel. De quoi flatter l'orgueil du président de l'agglo, Stéphane Martinelli.

Mais ce qui est ouf ce sont les prix ! Un total billetterie attendu de plus ou moins 160 000 € (loges incluses) et une moyenne des places à 75 € ce qui ne convient guère au budget moyen du commun des mortels. Seulement 200 places à 35 € sur 2100, alors que dans le "carré d'or" (85 euros) elles sont 693 soit un tiers du total. Il faut vite oublier une soirée en famille. Après la marche ratée de CmonBus, Stéphane Martinelli propose tout de go la marche très haute de la sélection par l'argent.

C'est ouf quand même !

G. TARDENOIS

DÉFAUTS D'INDICE DES HAUSSES DE PRIX

Aujourd'hui, près des trois quarts de la population ressent et vit la hausse des prix différemment de l'indice officiel. Aucune accalmie dans l'alimentation et les produits essentiels. Tous les relevés confirment une hausse cumulée autour de 21 % sur deux ans. Quant à l'énergie dont chaque foyer dépend, c'est la folie des Bourses et la spéculation des marchés qui dictent leur loi. L'électricité + 25 % ces 6 derniers mois et 10 % supplémentaires annoncés pour le début 2024. Le gaz, qui bénéficiait il y a encore deux ans d'aides au changement d'équipement, est désormais banni et livré à la voracité des marchés étrangers. Les carburants restent scotchés à 2 € le litre.

Toutes ces hausses ne sont pas valorisées comme elles le devraient dans le calcul de l'indice des prix. Alors qu'elles pèsent pour 45 % dans la hausse moyenne, leur part dans le calcul reste inchangée et très minimisée. Ce qui sert fort utilement à fausser l'ajustement du revenu des ménages : salaires, pensions de retraite et aides sociales sont bien au delà de la perte de 0,6 % officiellement reconnue.

LE DÉPUTÉ RN BENTZ HUÉ

Le député n'a pas apprécié de n'être pas salué par le maire de Saint-Dizier, Quentin Brière lors du congrès des maires réuni à Nogent.

Sûr de lui, il a tenu à le faire savoir publiquement. N'avait-il pas paradé fier comme Artaban avec des élus du sud Haute-Marne et les médecins pro-Rolampont..

Sans doute ne s'attendait-il pas à être hué par une partie des maires présents. Son orgueil (démessuré dit-on) en a pris un sacré coup. En tout cas, salut amical au maire de Saint-Dizier et à toutes celles et ceux qui l'ont soutenu et ont hué Bentz !

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉLÉPHONE :

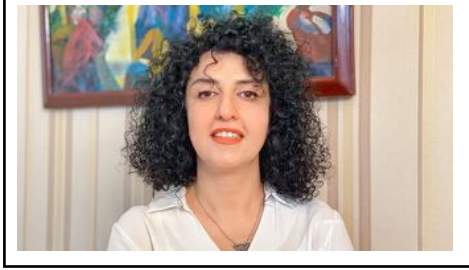
Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr **Téléphone** [0679610078](tel:0679610078)

SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT

PRIX NOBEL DE LA PAIX

Un an après le début du [mouvement de la société iranienne pour la liberté](#), suite à [la mort de Jina Mahsa Amini](#) sous les coups de la police des mœurs, la journaliste et militante des droits humains, Narges Mohammadi s'est vu décerner, ce vendredi, le prix Nobel de la Paix.

Détenue à Téhéran depuis novembre 2021, condamnée à onze ans d'enfermement et 154 coups de fouet, elle a reçu la distinction, parmi 351 autres candidatures, pour « *son combat contre l'oppression des femmes en Iran et pour la promotion des droits humains et de la liberté pour tous* »,



POGNON DE DINGUE (1) MACRON EXPLOSE LE BUDGET DE L'ÉLYSÉE

Avant l'arrivée au pouvoir de Macron, en 2017, le budget de l'Élysée était de « seulement » 102 millions d'euros. En 2023, il est de 127,4 millions d'euros. Il a donc augmenté de près de 25% en 6 ans, du jamais vu depuis qu'existe un budget présidentiel.

POGNON DE DINGUE (2)

157 MILLIARDS D'EUROS d'aides publiques aux entreprises du CAC40 en 2023 : Accor, Air Liquide, Bouygues, Carrefour, BNP, Essilor, L'Oréal, Lafarge, Legrand, LVMH, Michelin, Pernod Ricard, Saint-Gobain, Sanofi...

C'EST :

- l'équivalent de 6,4 % du PIB,
- plus de 30 % du budget de l'État,
- presque 10 milliards d'euros de plus que l'ensemble des aides sociales (allocations familiales, pauvreté, chômage et aides au logement), pourtant souvent pointées du doigt et accusées de coûter « un pognon de dingue » à la collectivité.

ON PARLE RSA ?

LE "SOUTIEN À DOMICILE" DE M. LACROIX

Le Président du Conseil départemental a la solution pour pallier la crise de recrutement dans l'aide à domicile : une plate-forme numérique, de la formation et... des allocataires du RSA.

Les nouvelles collègues des aides à domicile seront encore plus précaires, et ce n'est pas peu dire ! Aucun questionnement sur le pourquoi de la crise dans ce secteur : les temps partiels imposés et les maigres salaires de cette profession à 97% féminine. Pas un mot sur la fatigue, face à une charge de travail qui ne cesse d'augmenter, le manque de considération, les troubles musculo-squelettiques, l'utilisation de sa voiture personnelle avec le prix du carburant qui explose et des indemnités kilométriques largement insuffisantes.

"Un soutien à la location ou l'acquisition d'un véhicule sera à l'étude." M. Lacroix est trop bon ! Les employées au RSA auront-elles droit à ce "soutien" ? Avec leur allocation de 607 euros par mois, impossible de louer ou d'acheter un véhicule, de l'assurer et de faire le plein !

MARIE-ROSE PATELLI

RSA AGRICOLE

11 000 bénéficiaires du RSA agricole, souvent des exploitants qui bossent déjà plus de 60h par semaine et tirent de très faibles revenus de ce labeur. Ils devront, pour garder le RSA, faire 15h de travaux forcés supplémentaires ! A quel moment, avant ou après la traite ? Avant 6h ou après 21h ?

Il fut un temps où « une plume » du jhm ne mâchait pas ses mots pour défendre les agriculteurs. Il a choisi de se mettre au service com' (surpeuplé, dit-on) du président LR du Conseil départemental, qui n'est pas pour rien dans l'origine dudit texte. Sans commentaire !

G. TARDENOIS

NON-RECOURS

Selon une étude du site Mes-Allocs, certaines aides sociales sont peu réclamées par leurs potentiels bénéficiaires. Chaque année, ce sont plus de 10 milliards d'euros qui ne seraient ainsi pas versés à ceux qui ont droit à des allocations.

Les résultats de l'étude montrent que 85% des bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ne la demandent pas. Il en va de même pour 61% des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, 35% des bénéficiaires du RSA ou encore 53% des bénéficiaires de la prime d'activité.

Le Bien Public

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Josiane, Denise, Bernard, Marie, Xavier, Maurice, Alain, Michel, Chantal, Jacques, Jean-Claude et Gillette, Arlette, Marine, Denis et Fanfan, Élise, Laurent, Jean-Pierre, Liliane, Lucienne, Gérard, Josette, Michel, François, Jean-Louis, Anne et Frank, Michel, Anna, Éric, Josette, Mohamed, Patrice, Michel, Jacqueline et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

L'ÉLECTRICITÉ : UN COÛT INSUPPORTABLE

Une locataire d'Hamaris nous alerte sur l'explosion de sa facture d'électricité qui vient de passer de 170 € mensuels à 240. Elle a pourtant réduit sa consommation au maximum en n'allumant que deux de ses radiateurs, de vieux modèles, très énergivores, qu'il faudrait changer. Son loyer de 400 € plus 240 € d'électricité représentent plus de la moitié de sa pension de retraite. Lorsqu'elle y ajoute toutes les autres factures : assurances, mutuelle, eau, elle se dit que, cet hiver, il faudra choisir entre manger ou se chauffer...

PUNAISE (S)

Les punaises, comme hier les loups, ont envahi Paris... La presse voit des punaises de lit partout.

Ces petits insectes (et les journalistes) ont créé une belle psychose. Dès qu'on entend le mot punaise, on se gratte.

Il paraît même que des escrocs en profitent et se font passer pour des champions de la désinsectisation afin de piquer un peu de pognon. Et il y a de l'avenir dans ce job, puisqu'on nous affirme que les punaises de lit ont une vie sexuelle débridée.

Tout ce boucan ne serait pas étranger à la perspective des JO de Paris. Comme le signale un article du site Reporterre, cela fait dix ans que les punaises de lit ont envahi la Seine-Saint-Denis, que les élus ont alerté les autorités sanitaires et se sont heurtés à un mur d'indifférence de la part du pouvoir...

Maintenant que la presse internationale a soulevé le problème...

LE RSA DÉSORMAIS CONDITIONNÉ À 15 H D'ACTIVITÉS PAR SEMAINE



24 OCTOBRE 15H - CHAUMONT RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE

2 ou 3 choses pour vous convaincre de venir au rassemblement du 24 octobre

Les prix augmentent bien plus que nos retraites

Le graphique ci-contre montre l'évolution officielle des prix de l'indice Insee, avec une augmentation plus forte depuis deux ans et des produits de première nécessité et des dépenses

incompressibles qui augmentent bien plus que l'inflation officielle : gaz 80 %, électricité 28 %, pâtes 37 %, légumes frais 33 %, beurre 30 %, fromages 25 %, viandes, poissons et œufs 16,4 %, ...

Et pour les personnes en retraite, les prix augmentent bien plus, notamment pour la

santé : la Sécurité sociale est de plus en plus remise en cause et remplacée par la complémentaire santé qui se voit confier les prothèses auditives et les lunettes, qui devient indispensable mais coûte de plus en plus cher et augmente avec l'âge. Une augmentation des tarifs de 10 % est déjà prévue pour 2024 !

L'inflation touche plus les plus âgés

L'enquête « Budget de famille » de l'Insee note que l'inflation frappe davantage les plus âgés, qui utilisent davantage du gaz ou du fioul, dont les prix ont bien plus augmenté que ceux de l'électricité, qui consacrent 20 % de leurs dépenses à l'alimentation à domicile (contre seulement 11 % chez les moins de 35 ans).

Les personnes en retraite souffrent davantage de la raréfaction des services publics qui leur deviennent de plus en plus indispensables.

+ 5,2% au 1er janvier : le compte n'y est pas.

Le gouvernement vient d'annoncer une revalorisation des pensions de 5,2 % au 1er janvier 2024.

Une nouvelle fois le gouvernement refuse d'appliquer la loi : les pensions devraient augmenter d'au moins 5,35 %, et même plus en ajoutant l'inflation des mois de septembre et octobre 2023 lorsqu'elle sera connue, 5,2 % : le compte n'y est pas !

De plus en plus de personnes en difficulté

C'est alarmant. Le baromètre annuel du Secours populaire (étude Ipsos) l'illustre : 45% sont dans l'incapacité de payer certains actes médicaux (+6 points en 1 an), 35 % des personnes n'ont pas les moyens de faire trois repas par jour, près de 20 % de la population est à découvert tous les mois.

Toutes les associations caritatives subissent la hausse du nombre de demandeurs en raison de l'inflation, non compensée. Les achats alimentaires diminuent de 11,4 %, une chute sans précédent depuis 1980.

AUGMENTATION IMMÉDIATE DES PENSIONS DE 10 % !

AGIRC-ARRCO

La négociation Agirc-Arrco s'est terminée dans la nuit du 4 octobre : pensions revalorisées le 1er novembre et suppression du malus. Et une question, quel est l'impact du recul de l'âge de départ sur les retraites complémentaires pour les bénéficiaires ?

Cette question était au cœur des négociations alors que les pensions ont été sous-indexées ces dernières années. En effet, les caisses de l'Agirc-Arrco ont dégagé 2,6 milliards en 2021 et plus de 5 milliards en 2022. Ces réserves cumulées aux conséquences du report de l'âge légal de départ confortent les finances du régime des retraites du privé.

La CGT a donc demandé "que le pouvoir d'achat des pensions évolue au même rythme que celui des salaires afin que les retraités bénéficient des gains de productivité".

Finalement le patronat a accepté une revalorisation de 4,9%. Une provocation alors que les syndicats exigeaient 5%, un minimum pour faire face à l'inflation et dans la lignée d'une augmentation des pensions du régime général de 5,2%.

LE MALUS EST SUPPRIMÉ, ENFIN !

Malgré les réticences du patronat, le malus sur le montant de la pension Agirc-Arrco va prendre fin pour les nouveaux retraités à compter du 1er décembre. Pour ceux qui le subissent déjà, il sera supprimé au 1er avril. L'ensemble des syndicats de salariés exigeait la suppression de la décote. Cette décote de 10% sur 3 ans avait été mise en place en 2019. L'objectif de ce dispositif visait à inciter les salariés à travailler un an de plus, même en ayant atteint l'âge légal de départ et la durée de cotisation requise.

LA CONTRIBUTION AU RÉGIME GÉNÉRAL TOUJOURS EN DÉBAT

Avant même l'ouverture des négociations, le gouvernement a mis sous pression les syndicats de salariés et patronaux. Il réclame de un à trois milliards d'euros par an aux caisses de retraites du privé d'ici 2030 pour financer le relèvement des « petites pensions ». Sans accord, le gouvernement entend passer en force dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT a dénoncé cette attitude : "Le gouvernement nous impose une réforme violente avec la retraite à 64 ans, et là maintenant il veut nous empêcher d'améliorer la pension des salariés du privé. Il ne faut pas se moquer du monde".

Face aux velléités du gouvernement de ponctionner dans les réserves de l'Agirc-Arrco, syndicats et patronat ont fait front commun pour dénoncer cette attaque. Un groupe de travail paritaire a été créé pour étudier un mécanisme de solidarité en direction des petites pensions.